



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

257^e séance du
SÉNAT ACADÉMIQUE
SAC-200828
Le 28 août 2020
de 8 h 30 à 12 h 50
À distance / Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Sénat académique • SAC-200828



SAC-200828

UNIVERSITÉ DE MONCTON

257^e séance du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 28 août 2020

À distance / Microsoft Teams

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert, professeure	Moncton	Monique Levesque, professeure	Moncton
Pandurang Ashrit, doyen	Moncton	Robert Levesque, professeur	Edmundston
Claudine Auger, professeure	Shippagan	Julien Massicotte, professeur	Edmundston
Néné Mamata Bah, étudiante	Shippagan	Gervais Mbarga, professeur	Moncton
Dany Benoit, directeur général de la Formation continue	Moncton	Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton
Yves Bourgeois, doyen	Shippagan	Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier	U de M
Francis Bourgoïn, étudiant	Moncton	Pascale Rioux, étudiante	Moncton
Marthe Brideau, bibliothécaire en chef	Moncton	Denis Roy, doyen	Moncton
Natalie Carrier, doyenne	Moncton	Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	U de M
Olivier Clarisse, professeur	Moncton	Maxime Roy, étudiant	Edmundston
Gabriel Cormier, doyen	Moncton	Lise Savoie, professeure	Moncton
Marianne Cormier, doyenne	Moncton	Céline Surette, professeure	Moncton
Lacina Coulibaly, professeur	Edmundston	Jean-François Thibault, doyen	Moncton
Étienne Dako, professeur	Moncton	Mona Luiza Ungureanu, professeure	Shippagan
Sébastien Deschênes, doyen	Moncton		
Pierrette Fortin, doyenne	Edmundston		
Marie-Andrée Giroux, professeure	Moncton		
Adrien Habermacher, professeur	Moncton		
Suzanne Harrison, professeure	Moncton		
Horia-Daniel Iancu, professeur	Moncton		
Amel Kaouche, professeure	Edmundston		
Michelle Landry, professeure	Moncton		
Mathieu Lang, professeur	Moncton		
Gabriel LaPlante, professeur	Moncton		
Alain Lavoie, étudiant	Moncton		
Caroline P. LeBlanc, professeure	Moncton		
Francis LeBlanc, doyen	Moncton		

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	U de M
Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales	U de M
Madeleine Dubé, vice-rectrice	Edmundston
Jeanne d'Arc Gaudet, professeure retraitée	Moncton
Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan

PERSONNE EXCUSÉE : Marc Angers, DCAPM

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
1.1 Bienvenue au nouveau recteur et vice-chancelier	4
1.2 Bienvenue aux nouveaux membres	4
1.3 Rappel des éléments de procédure	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	5
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	5
5. CORRESPONDANCE	5
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	5
7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-200511	5
8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	5
8.1 Autres	5
9. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADÉMIQUE	6
9.1 Comité d'appel du Sénat académique	6
9.2 Comité d'attestation d'études	7
9.3 Comité des programmes du Sénat académique	7
9.4 Conseil de la langue française	8
10. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE	8
11. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION	9
11.1 Évaluation du programme de B.A. (majeure en information-communication)	9
11.2 Évaluation de la Maîtrise en histoire	10
11.3 Évaluation de la Maîtrise ès arts (sciences du langage) et du Doctorat en sciences du langage	11
12. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES	12
12.1 Planification académique – démarches en cours	12
12.2 Résolutions transmises pour information	12
13. NOMINATIONS	12
13.1 Bureau de direction du Sénat académique	12
13.2 Comité d'appel du Sénat académique	12
13.2.1 Professeurs suppléants	12
13.2.2 Doyen et doyen suppléant	13
13.2.3 Présidence et présidence suppléante	13
13.3 Comité de sélection des grades honorifiques	13
14. STATISTIQUES D'ADMISSION ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS	13
15. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	14
16. SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	14
17. AFFAIRES NOUVELLES	14
17.1 Destruction des votes	14
18. PROCHAINE RÉUNION	15
19. CLÔTURE	15

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	16
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	52
ANNEXE 3 : Documents.....	53
Document A : Guide pour les réunions virtuelles du Sénat académique	A (1-10)
Document B : Ordre du jour adopté.....	B (1-2)
Document C : Rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique.....	C (1-4)
Document D : Rapport annuel du Comité d'attestation d'études.....	D (1-9)
Document E : Rapport annuel du Comité des programmes	E (1-12)
Document F : Rapport annuel du Conseil de la langue française	F (1-4)
Document G : Rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.....	G (1-57)
Document H : Présentation PowerPoint du rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche	H (1-32)
Document I : Rapport du Comité conjoint de la planification.....	I (1)
Document J : Rapport du Comité des programmes.....	J (1-2)
Document K : Nominations	K (1-6)
Document L : Statistiques d'admission et d'inscriptions	L (1-4)

- ★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

1. OUVERTURE (257^e séance)

8 h 30 : Monsieur Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, procède à l'ouverture de la réunion. Il fait la lecture du texte de reconnaissance envers les peuples autochtones : « *L'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié que les Wolastoqiyik (Malécites) et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1725. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Wolastoqiyik (Malécites) et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.* »

1.1. Bienvenue au nouveau recteur et vice-chancelier

Au nom du Sénat académique, monsieur Roy souhaite la bienvenue au nouveau recteur et vice-chancelier, Dr Denis Prud'homme. Il indique que notre nouveau recteur peut compter sur la pleine collaboration du Sénat académique dans le développement de la programmation ou d'initiatives ayant comme but de faire progresser l'Université de Moncton.

Dr Prud'homme remercie la communauté universitaire pour l'accueil chaleureux et se dit heureux de commencer cette année universitaire comme nouveau recteur et vice-chancelier. Il souhaite une bonne année universitaire aux sénatrices et aux sénateurs.

Bienvenue aux nouveaux membres

À titre de président d'assemblée, le recteur et vice-chancelier souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Sénat académique, soit Adrien Habermacher et Olivier Clarisse, tous deux professeurs au campus de Moncton, ainsi que Jeanne d'Arc Gaudet qui est professeure à la retraite.

Les scrutatrices pour cette réunion sont Janice Comeau et Hanane Ghouili.

1.2. Rappel des éléments de procédure

Voir le Document A, p. 1 – 10

Madame Hanane Ghouili, employée de la Direction générale des technologies, rappelle quelques éléments de procédure pour la tenue de réunions virtuelles du Sénat académique ayant trait notamment au droit de parole, à la conversation en ligne, au microphone, à la caméra et aux votes.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

La secrétaire générale fait un court hommage à madame Teréz Rétfalvi, décédée le 18 juin dernier. Elle était la représentante des professeures et professeurs à la retraite au Sénat académique depuis 2012. Elle occupait, en plus, la présidence du Comité d'appel du Sénat académique.

La contribution de madame Rétfalvi à l'Université de Moncton a commencé lorsqu'elle a été embauchée en tant que professeure à l'École de psychologie en 1982. Plusieurs générations de psychologues au Nouveau-Brunswick ont bénéficié de son expertise tout au long de sa vie.

Professeure respectée, accomplie et sage, madame Rétfalvi fut également la première femme à occuper le poste de directrice de l'École de psychologie, fonction qu'elle a occupée pendant deux mandats. Son apport à la communauté juridique est également digne de mention.

Une minute de silence en sa mémoire s'ensuit.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale procède à l'appel des noms afin que chaque participante et chaque participant puissent s'identifier. Cet exercice permet de constater que le quorum est atteint et que tout est en règle quant au droit de présence.

5. CORRESPONDANCE

Aucune.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document B. p. 1-2

À l'amiable, on propose d'ajouter le point *17.1 Destruction des fichiers Excel pour le vote* à l'ordre du jour.

Un sénateur suggère que la question de la COVID-19 soit discutée. Ce sujet sera abordé au point 8.1.

R : 01-SAC-200828

Mathieu Lang, appuyé par Olivier Clarisse, propose :

« Que l'ordre du jour de la réunion SAC-200828 soit adopté tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-200511Corrections

- Page 4, 5^e paragraphe, qu'on lise « Pascale Rioux ».
- Page 10, 4^e paragraphe, qu'on lise « par ces louanges ».

R : 02-SAC-200828

Hélène Albert, appuyée par Natalie Carrier, propose :

« Que le procès-verbal SAC-200511 soit adopté tel qu'il a été corrigé. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**8.1. Autres****COVID-19**

Un membre soulève le fait que plusieurs décisions ont été prises par le Comité des programmes au sujet de dossiers académiques qui, ne serait-ce de la pandémie, seraient prises par le Sénat académique. Le membre demande si cette procédure sera celle privilégiée au cours des prochains mois.

8.1. Autres (suite)

Le recteur et vice-chancelier rappelle que l'Université de Moncton est toujours en état d'urgence. En cas d'urgence, l'Université fonctionne selon la *Politique en matière des mesures d'urgence de l'Université de Moncton*. Une équipe décisionnelle est en place et celle-ci peut demander des avis des comités.

Le recteur et vice-chancelier indique que pour les dossiers académiques, le Comité des programmes a été sollicité à quelques reprises pour répondre de façon immédiate à des situations qui se posent en raison de la pandémie.

Le recteur et vice-chancelier indique qu'il est ouvert aux suggestions.

Les points suivants sont notés :

- Création d'un sous-comité du Sénat académique.
- Convoquer des réunions extraordinaires du Sénat académique.
- Prendre le pouls des étudiantes et des étudiants pour bien saisir le niveau d'anxiété, la mesure des défis.
- Reconnaître que nous sommes dans l'incertitude.
- Les cours en ligne peuvent se donner de partout. Appel à la flexibilité.
- Les professeures et les professeurs sont parfois dans des zones inconnues. Les communications deviennent importantes et il faut les améliorer.
- Au niveau des disparités, notons qu'il y a parfois des écarts entre les messages du gouvernement et ceux de l'Université de Moncton.
- Merci beaucoup à la Direction générale des technologies (DGT) pour leur appui.

Le recteur et vice-chancelier remercie les membres. Il note que les facultés ont développé des plans organisationnels et il les remercie pour ce travail. Le recteur et vice-chancelier indique qu'il y a des adaptations et que l'on doit faire preuve de flexibilité. Il indique que ces points seront discutés à la prochaine réunion de l'Équipe de direction.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que le comité décisionnel s'est réuni 32 fois depuis le début de la pandémie et il continue de se réunir une fois par semaine. Il note les points soulevés et indique vouloir trouver des façons d'améliorer la communication interne.

9. **RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADÉMIQUE**

9.1. Comité d'appel du Sénat académique

Voir le Document C, p. 1-4

La secrétaire générale rappelle les attributions du Comité d'appel du Sénat académique ainsi que la composition de celui-ci. Présidé par Teréz Rétfalvi et Odette Snow, le Comité d'appel a entendu trois griefs au cours de l'année 2019-2020.

Le secrétariat du comité a été assuré par Sylvie Doiron et Janice Comeau durant l'année.

Tout en conservant l'anonymat, un aperçu des dossiers soumis au Comité d'appel est présenté. Ce sont les facultés de droit, des arts et des sciences sociales et d'ingénierie qui ont été interpellées lors des audiences. La secrétaire générale souligne aussi que madame Odette Snow a démissionné de son poste de présidente suppléante en juin dernier.

Un membre demande que l'on précise dans les rapports futurs les campus et/ou facultés d'où provient le grief.

La secrétaire générale remercie celles et ceux qui ont participé aux audiences.

9.1. Comité d'appel du Sénat académique (suite)

Aucune question n'est soulevée.

Le rapport annuel sera déposé sur le site Web de l'Université sous la rubrique « *Rapports annuels 2019-2020* » à l'adresse suivante :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/node/72>.

9.2. Comité d'attestation d'études

Voir le Document D, p. 1-9

La secrétaire générale indique que le rapport annuel du Comité d'attestation d'études couvre la période du 1^{er} juin 2019 au 17 juin 2020. Durant cette période, il y eut sept réunions et 957 dossiers ont été sanctionnés.

La secrétaire générale explique que l'existence de cours de deux crédits a causé des problèmes à quelques étudiantes et étudiants pour qui il manquait un crédit pour satisfaire aux exigences de leur programme de formation.

Par ailleurs, le Comité d'attestation d'études a adopté des lignes directrices pour la sélection des lauréats des médailles d'or et d'argent du Gouverneur général.

Le rapport contient de nombreux tableaux portant sur les diplômes 2019-2020.

- Tableau 1 : Diplômes décernés en 2019-2020
- Tableau 2 : Répartition des diplômes par faculté et cycles d'études
- Tableau 3 : Répartition des diplômes par faculté et campus
- Tableau 4 : Distribution des types de diplômes par campus
- Tableau 5 : Diplômes par programme et par campus

La secrétaire générale remercie celles et ceux qui ont participé aux travaux et réunions du Comité.

Aucune question n'est soulevée.

Le rapport annuel sera déposé sur le site Web de l'Université sous la rubrique « *Rapports annuels 2019-2020* » à l'adresse suivante :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/node/72>.

9.3. Comité des programmes du Sénat académique

Voir le Document E, p. 1-12

Le président du Comité des programmes, Gilles Roy, résume le contenu du rapport pour l'année 2019-2020 en y présentant le mandat et la composition du Comité. Le Comité s'est réuni à neuf reprises au cours de l'année.

Le Comité des programmes a étudié 34 documents relatifs à 30 dossiers. Vingt-cinq dossiers ont été complétés et sept des dossiers soumis ont été reportés à l'année suivante.

De nombreuses questions ont été étudiées par le Comité des programmes dans le contexte de la pandémie. Voici des exemples de sujets qui ont été abordés :

- Plan de cours, critères d'évaluation, évaluations finales, probation, retrait d'un cours, gestion des dossiers, admissions pour la session d'automne 2020, accès aux cours en ligne, bourses, mobilité internationale, moyennes, exigences linguistiques pour certains programmes, etc.
- Une attention particulière a été accordée à la livraison du Baccalauréat en science infirmière.

9.3. Comité des programmes du Sénat académique (suite)

Le président du Comité des programmes explique que les recommandations du Comité ont été acheminées à l'Équipe décisionnelle.

Les procès-verbaux du Comité des programmes sont disponibles en ligne à l'adresse :

<https://www.umoncton.ca/cpr/node/31>

Le rapport annuel sera déposé sur le site Web de l'Université sous la rubrique « *Rapports annuels 2019-2020* » à l'adresse suivante :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/node/72>.

Aucune question n'est soulevée.

9.4. Conseil de la langue française

Voir le Document F, p. 1-4

Le rapport annuel du Conseil pour l'année 2019-2020 est présenté par le président du Conseil de la langue française, Gervais Mbarga. Il explique le mandat du Conseil. Il indique qu'au cours de l'année, le Conseil a tenu quatre réunions régulières et sept séances de travail relatives à l'organisation de la Grande dictée de l'Acadie.

Les activités régulières ont permis de suivre :

- a) la politique linguistique;
- b) la liste des manuels;
- c) la chronique linguistique;
- d) la Grande dictée de l'Acadie;
- e) l'examen de plaintes.

Au sujet de la Grande dictée de l'Acadie, cette activité a dû être annulée en raison de la pandémie. Cette activité aurait eu lieu le 21 mars 2020. M. Mbarga remercie les partenaires de cette activité annuelle.

M. Mbarga tient à remercier les membres du Conseil.

Le rapport annuel sera déposé sur le site Web de l'Université sous la rubrique « *Rapports annuels 2019-2020* » à l'adresse suivante :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/node/72>.

10. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Voir le Document G, p. 1-57 et le Document H, p. 1-32

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER), Gilles Roy, présente le rapport annuel 2019-2020 du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Le rapport est composé de quatre grands volets. Ils sont :

- a) Les activités relatives à l'enseignement;
- b) Les activités relatives à la recherche;
- c) Les activités relatives à la gestion stratégique de l'effectif étudiant;
- d) Les services et les bureaux rattachés au VRER.

Le rapport fait également état de l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les activités académiques à l'Université de Moncton.

Le VRER présente de nombreuses statistiques touchant l'effectif étudiant. Par exemple, on remarque une augmentation de 2,4 % dans les inscriptions à temps complet. Il indique que des augmentations importantes sont notées à la Faculté des

10. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE (suite)

sciences de l'éducation, à la Faculté d'administration et au campus de Shippagan. Les étudiantes et les étudiants proviennent surtout du Nouveau-Brunswick (69 %). De l'international, le pourcentage s'élève à 23 %. D'autres données quant aux inscriptions sont également présentées.

Le VRER passe en revue le financement (externe) reçu pour les activités de recherche. On note une augmentation de 18 % au niveau des montants obtenus. En ce qui a trait au financement interne, 150 subventions ont été accordées pour l'ensemble du réseau.

Par ailleurs, nombreux services sont offerts aux étudiantes et étudiants afin d'offrir une expérience étudiante de grande qualité : appui à la réussite, soutien à l'apprentissage, international – mobilité étudiante, santé et psychologie, orientation et recherche du travail, vie étudiante et socioculturelle, etc. Le rapport présente tous les détails des activités de ces services.

Lors de son allocution, le VRER souligne les réalisations de nombreux membres et groupes de la communauté universitaire.

Au mois de mars 2020, l'Université a annoncé la fermeture des trois campus pour une période de deux semaines en raison de la pandémie de la COVID-19. La raison première de cette action était la santé et la sécurité des étudiantes et des étudiants et de tous les membres de la communauté universitaire. Par la suite, en suivant les consignes de la Santé publique, en travaillant de près avec les parties prenantes, l'Université a voulu permettre aux étudiantes et étudiants de terminer leur session d'hiver 2020 en toute sécurité et légitimité.

Le VRER remercie l'ensemble de la communauté universitaire qui a collaboré de façon exemplaire en mars et avril 2020 afin d'assurer une fin de semestre appropriée dans les circonstances de la pandémie. Le VRER compte 22 réunions de la RDD, six réunions combinées RVD/RDD, 32 réunions de l'Équipe décisionnelle et autres. Et le travail se poursuit. Il remercie tout le monde.

Il est à noter que le rapport du VRER tire ses sources des rapports annuels des facultés, centres de recherche, instituts, chaires et services. Le rapport du VRER et les rapports de ces unités sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/node/72>.

11. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Voir le Document I, p. 1

11.1. Évaluation du programme de B.A. (majeure en information-communication)

Le programme B.A. (majeure en information-communication) a été évalué par les évaluateurs suivants : monsieur Marc-François Bernier de l'Université d'Ottawa et monsieur Jacques Lemieux de l'Université Laval. Le programme figure parmi les programmes à maintenir dans le « *Rapport sur la planification académique de l'Université de Moncton* ».

R : 03-SAC-200828

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« *Que le Sénat académique accepte les recommandations suivantes :*

Recommandation 1

Que le Comité pédagogique du programme d'information-communication poursuive le virage numérique non seulement dans la

11.1. Évaluation du programme de B.A. (majeure en information-communication) (suite)

liste de cours offerts, mais aussi dans le contenu de ces cours et dans leurs interactions.

Recommandation 2

Que le Comité pédagogique du programme d'information-communication renforce la dimension éthique et la formation méthodologique du programme.

Recommandation 3

Que le Comité pédagogique du programme d'information-communication planifie le renouvellement du corps professoral en fonction de l'équilibre des expertises en journalisme et en relations publiques, avec accent sur les nouvelles pratiques professionnelles dans les deux secteurs.

Recommandation 4

Que le Comité pédagogique du programme d'information-communication examine le taux de rétention au sein du programme à la lumière des données institutionnelles et adopte des stratégies pour l'améliorer. »

Amendement (ajout d'une recommandation) :

R : 04-SAC-200306

Gervais Mbarga, appuyé par Étienne Dako, propose :

Recommandation 5

« Que le comité pédagogique du programme puisse identifier et optimiser des stratégies existantes et nouvelles dans le but de développer la recherche et d'enrichir le programme de formation. »

Vote sur l'amendement

Vote sur R04 Pour : 38 Contre : 1 ADOPTÉE

Vote sur la proposition principale (Recommandations 1 à 5)

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

11.2. Évaluation de la Maîtrise en histoire

Le programme de Maîtrise en histoire a été évalué par deux évaluateurs, soit madame Sylvie Perrier de l'Université d'Ottawa et monsieur Léon Robichaud de l'Université de Sherbrooke. Le programme figure parmi les « programmes prioritaires » dans le *Rapport portant sur la planification académique* de l'Université de Moncton.

R : 05-SAC-200828

Gilles Roy appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte les recommandations suivantes :

Recommandation 1

Que le CES renouvelle le contenu des séminaires obligatoires HIST6002 et HIST6020.

11.2. Évaluation de la Maîtrise en histoire (suite)**Recommandation 2**

Que le CES et la FESR revoient l'utilisation du Rapport d'avancement afin de le rendre plus efficace en tant qu'outil de balisage du parcours académique des étudiantes et étudiants.

Recommandation 3

Que le CES et la FESR revoient la répartition des fonds disponibles pour appuyer les étudiantes et étudiants inscrits au programme de maîtrise ès arts en histoire afin de favoriser le recrutement.

Recommandation 4

Que le CES élabore un guide de rédaction pour la thèse de maîtrise ès arts en histoire en collaboration avec la FESR. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

11.3. Évaluation de la Maîtrise ès arts (sciences du langage) et du Doctorat en sciences du langage

Le programme de Maîtrise ès arts (sciences du langage) et du Doctorat en sciences du langage ont été évalués par monsieur Ozouf Sénamin Amedegnato de l'Université de Calgary et madame Sandrine Hallion de l'Université de Saint-Boniface. Ces programmes figurent parmi les programmes nécessitant une attention particulière dans le *Rapport portant sur la planification académique* de l'Université de Moncton.

R : 06-SAC-200828

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte les recommandations suivantes :

Recommandation 1

Que les membres du secteur linguistique explorent la possibilité de renommer les programmes afin de mettre en valeur leur contenu.

Recommandation 2

Que les membres du secteur linguistique énoncent clairement l'identité des programmes dans la description des programmes afin d'en faire la promotion auprès des étudiantes et étudiants.

Recommandation 3

Que les membres du secteur linguistique revoient la banque de séminaires en fonction du renouvellement du corps professoral, tout en gardant à l'esprit l'identité cohésive des programmes.

Recommandation 4

Que les membres du secteur linguistique assument davantage la portée interdisciplinaire du programme en bâtissant des ponts avec les unités connexes ainsi que les centres et instituts de recherche pertinents. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

12. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Voir le Document J, p. 1-2

12.1. Planification académique – démarches en cours

Le président du Comité des programmes indique qu'un sous-comité du Comité des programmes a été mis sur pied afin d'examiner les programmes « à abolir ou à redéfinir » dans le *Rapport portant sur la planification académique* qui avait été adopté en 2016 au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs. Ce sous-comité a le mandat de faire des recommandations au Comité des programmes.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique qu'un bilan des travaux liés au Rapport a été présenté au Comité des programmes. Une présentation sera faite au Sénat académique en novembre 2020.

12.2. Résolutions transmises pour information

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne que le rapport du Comité des programmes comprend les résolutions transmises pour information. Il tient à attirer l'attention sur le fait que de nouveaux formulaires électroniques pour la création, la modification et l'abolition de programmes ont été adoptés. Ces derniers sont conformes aux informations demandées par la CESPM.

13. NOMINATIONS

Voir le Document K, p. 1-6

13.1. Bureau de direction du Sénat académique

R : 07-SAC-200828

Mises en candidature :

Robert Levesque
Mona-Luiza Ungureanu

Proposé par Julien Massicotte
Proposée par Claudine Auger

Mme Ungureanu souhaite retirer sa candidature.

Robert Levesque est élu membre du Bureau de direction du Sénat académique par acclamation.

13.2. Comité d'appel du Sénat académique**13.2.1. Professeurs suppléants**

R : 08-SAC-200828

Mises en candidature :

Olivier Clarisse
Mona-Luiza Ungureanu
Gabriel Laplante

Proposé par Étienne Dako
Proposée par Claudine Auger
Proposé par Olivier Clarisse

Olivier Clarisse souhaite retirer sa candidature.

Mona-Luiza Ungureanu et **Gabriel Laplante** sont élus membres suppléants du Comité d'appel du Sénat académique par acclamation

13.2.2. Doyen et doyen suppléant**Doyen****R : 09-SAC-200828**Mise en candidature :Sébastien Deschênes¹

Proposé par Yves Bourgeois

Doyen suppléant**R : 10-SAC-200828**Mises en candidature :

Gabriel Cormier

Proposé par Gabriel Laplante

Denis Roy

Proposé par Jean-François Thibault

Gabriel Cormier souhaite retirer sa candidature.

Denis Roy est élu membre suppléant du Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.**13.2.2. Présidence et présidence suppléante**

La secrétaire générale invite les sénatrices et les sénateurs à suggérer des noms de personnes qui pourraient assumer la présidence du Comité d'appel du Sénat académique. Il est important que celles-ci aient une très bonne connaissance des règlements universitaires. Les personnes choisies sont des administratrices, administrateurs, professeures, professeurs à la retraite.

Plusieurs noms sont mentionnés. Le Bureau de direction du Sénat académique assurera le suivi.

13.3. Comité de sélection des grades honorifiques**R : 11-SAC-200828**Mises en candidature :

Mona-Luiza Ungureanu

Proposée par Claudine Auger

Hélène Albert

Proposée par Céline Surette

Marthe Brideau

Proposée par Denis Roy

Lacina Coulibaly

Proposé par Pierrette Fortin

Nathalie Parent

Proposée par Mathieu Lang

Vote secret**Marthe Brideau, Lacina Coulibaly et Mona-Luiza Ungureanu** sont élus membres du Comité de sélection des grades honorifiques.**14. STATISTIQUES D'ADMISSION ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS**

Voir le Document L, p. 1-4

La registraire, madame Stéfanie Wheaton, présente des statistiques d'admission et les statistiques préliminaires des inscriptions.

¹ *Note : Après vérification, le mandat de M. Deschênes ne peut pas être renouvelé étant donné qu'il a terminé son deuxième mandat consécutif comme doyen. Ce point sera inscrit à la prochaine réunion du Sénat académique.*

14. STATISTIQUES D'ADMISSION ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS (suite)

Pour les inscriptions au 27 août 2020, voici les statistiques :

Campus d'Edmundston	332 inscriptions
Campus de Moncton	3388 inscriptions
Campus de Shippagan	403 inscriptions
Total	4123 inscriptions (27 août 2020)
Total (en 2019)	4174 inscriptions (29 août 2019)

15. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Présentation du recteur et vice-chancelier

Le recteur et vice-chancelier remercie les membres du Sénat académique pour l'accueil qui lui fut réservé dès son arrivée à l'Université.

Il indique que depuis son arrivée, il a eu l'occasion de rencontrer plusieurs personnes, notamment l'honorable Blaine Higgs, premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'honorable Trevor Holder, ministre de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail. Une rencontre avec la mairesse de Moncton, Dawn Arnold, a également eu lieu.

Des rencontres avec la chancelière, la présidente du Conseil des gouverneurs, les coprésidents de la campagne *Évolution*, les membres de l'Équipe de direction, les doyennes et les doyens, la présidente de l'alUMni, les représentantes et représentants de diverses associations universitaires et autres rencontres ont eu lieu au cours des dernières semaines. Ces rencontres ont permis de broser un portrait de l'Acadie. Le recteur indique que les gens sont très attachés à l'Université de Moncton. Le sentiment d'appartenance est intact.

Quelques questions des membres du Sénat académique

- Sur la question du poste de l'ombud, le recteur et vice-chancelier indique que le poste sera affiché d'ici 10 jours.
- Sur la *Politique portant sur la violence à caractère sexuel*, le recteur et vice-chancelier indique qu'un groupe de travail révisé présentement la *Politique*.

15. SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Aucune question n'est soulevée.

16. AFFAIRES NOUVELLES

17.1. Destruction du fichier Excel pour le vote

R : 12-SAC-200828

Mathieu Lang, appuyé par Robert Levesque, propose :

« Que les fichiers Excel comprenant les détails de tous les votes qui se sont tenus lors de la réunion soient supprimés. »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

18. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 6 novembre 2020¹.

19. CLÔTURE

La réunion se termine à 12 h 50.

Lynne Castonguay
Secrétaire générale

¹ Note : Cette date a été modifiée. La réunion aura lieu le vendredi 30 octobre 2020.

SAC-200828

ANNEXE 1

Transcription de la 257^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 28 août 2020

Disponible sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**

Prière de noter qu'il n'a pas été possible de transcrire la totalité des discussions. Nous avons éprouvé des problèmes avec la captation du son



SAC-200828

ANNEXE 2

Enregistrement de la 257^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 28 août 2020

**Enregistrement déposé aux
Services des archives de l'Université de Moncton**



SAC-200828

ANNEXE 3

Documents de la 257^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 28 août 2020

Documents déposés sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

